

Compte-rendu de la première réunion du Comité de Pilotage du RT « Recherches autour des questions d'Education » du CNRS

3 avril 2024, 16h15 – 17h15

Ordre du jour

1. Informations :
 - Point sur les montages du PPR « Education » et du PEPR « Education et Numérique »
 - Avis des sections du CNRS sur la demande de RT
 2. Règles d'intégration de nouveaux membres et de nouveaux laboratoires dans le RT
 3. Discussion autour des projets d'organisation d'écoles thématiques
 4. Proposition de changement d'intitulé de l'axe 4
 5. Questions diverses éventuelles
-

(Voir aussi le support de présentation utilisé par Grégoire Borst et Nicolas Vibert pour ce comité de pilotage « Présentation 03042024 comité de pilotage »)

1. Informations

Grégoire Borst et Nicolas Vibert ouvrent la réunion du Comité de Pilotage en rappelant sa composition. Il est composé des responsables du RT, des responsables de chaque axe et d'un représentant de chaque laboratoire ou organisme affilié au réseau, de préférence la correspondante ou le correspondant officiel du RT.

Point sur les montages du PPR « Education » et du PEPR « Enseignement et Numérique »

Deux programmes pluriannuels rattachés aux Programmes d'Investissement d'Avenir étaient actuellement en cours de montage autour de la recherche en éducation. Le Programme et Equipement Prioritaire de Recherche (PEPR) « Enseignement et Numérique », qui était porté par le CNRS, l'INRIA et Aix-Marseille Université, a finalement été stoppé du fait notamment de divergences de vues entre les trois organismes porteurs. L'enveloppe de 10 millions d'euros qui, dans le cadre de ce PEPR, devait être dévolue à des appels à projets de recherche, a été transférée vers le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) « Sciences pour l'éducation », financé dans le cadre du PIA 3, et porté par le CNRS et l'Université de Poitiers. Ces dix millions d'euros devraient donc s'ajouter aux 20 millions d'euros déjà alloués à ce PPR pour financer des projets de recherche sur des thématiques liées au numérique.

Le Programme Prioritaire de Recherche (PPR) « Education », financé dans le cadre du PIA 3, est porté par le CNRS et par l'Université de Poitiers. Les porteurs ont soumis à la fin de l'année 2021 à la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) leur proposition de « feuille de route » pour ce programme de 20 millions d'euros, puis ont été auditionnés par le MESRI et le Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI), qui ont demandé au printemps 2023 quelques

modifications par rapport à la première proposition de programme qu'ils avaient soumise. Ces modifications ont été finalisées et une nouvelle version rendue à l'été 2023. Depuis, les porteurs sont dans l'attente du lancement du programme, dont le calendrier reste incertain, mais qui devrait intervenir dans le courant de l'année 2024. Le lancement du programme devrait s'accompagner du lancement de trois appels à projets de recherche, l'un destiné à des projets exploratoires, et les deux autres orientés vers le financement de projets de grande ampleur destinés à tester à grande échelle des solutions pédagogiques innovantes.

Avis des sections du CNRS sur la demande de RT

La demande de création du RT « Recherches autour des questions d'éducation » déposée auprès du CNRS a donné lieu non seulement à un examen par les Instituts du CNRS concernés (Sciences Humaines et Sociales, Biologie et Sciences Informatiques), mais aussi à un examen au printemps 2023 par les principales sections du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) concernées. Le dossier de demande de RT a été déposé avec comme section principale de rattachement la section 26 du CoNRS (Cerveau, Cognition, Comportement), pilotée à la fois par l'INSHS et l'INSB, qui a auditionné les porteurs de la demande lors de sa session de printemps 2023. La demande a par ailleurs aussi soumise pour évaluation aux sections 36 (Sociologie et Sciences du Droit), 34 (Sciences du Langage) et 40 (Politique, Pouvoir Organisation) pour l'INSHS, et à la section 6 (Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations) pour l'INS2I. Les sections 26, 34 et 6 ont émis des avis très favorables ou favorables, mais on peut toutefois noter que les sections 36 et 40 ont chacune émis un avis « réservé », lié notamment au sentiment exprimé par ces sections que l'outil GDR (outil que le CNRS a maintenant remplacé par les Réseaux Thématiques) n'était pas adapté pour un réseau de grande ampleur comme le nôtre, qui s'apparenterait plus à une société savante. Cependant, il existe actuellement au CNRS, et depuis plusieurs années, des GDR de tailles et objectifs très variés, dont certains (comme par exemple le GDR « Mémoire ») de même taille et ampleur que le RT.

2. Règles d'intégration de nouveaux membres et de nouveaux laboratoires dans le RT

Trois UMR ou UAR CNRS, dont deux qui en avait fait la demande dès l'automne 2022, trop tard toutefois pour intégrer la demande de RT, et une qui était déjà membre du RTP, mais n'avait pas formellement intégré la demande de RT, ont été officiellement affiliées au RT en ce début d'année 2024 : la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement de Besançon (UAR 3124), l'Institut de Recherches et d'Études sur les Mondes Arabes et Musulmans (IREMAM, UMR 7310) d'Aix-en Provence et l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne (ISJPS, UMR 8103) de Paris.

Pour ne pas multiplier le nombre d'unités de recherche officiellement affiliées au RT au-delà des 97 unités ou établissements actuels, et ainsi ne plus étendre le nombre de membres du comité de pilotage, les responsables du RT suggèrent que les adhésions au RT se fassent désormais, comme cela est souhaité par le CNRS, à titre individuel. Il restera toutefois pratique pour les responsables du réseau de raisonner par laboratoire, et donc d'avoir une correspondante ou un correspondant pour chaque laboratoire dont les membres souhaiteront intégrer le réseau. Ces laboratoires nouvellement intégrés ne pourront toutefois pas participer au comité de pilotage. Les membres du comité de pilotage présents approuvent cette proposition.

3. Discussion autour des projets d'organisation d'écoles thématiques

Les responsables du RT et les responsables d'axes propose, en accord avec ce qui a été dit dans lors de la demande de création du RT, que le réseau organise à partir de 2026 une série

d'écoles d'été pluridisciplinaires destinées aux jeunes chercheuses et chercheurs en éducation, avec l'aide d'un financement CNRS qui serait obtenu via l'appel à projets spécifique que cet organisme lance chaque année. Il se dégage un consensus pour envisager l'organisation d'une première école en 2026, qui pourrait être suivie d'une ou deux autres d'ici 2028. Le travail à fournir pour préparer un dossier crédible est toutefois important, et faudra constituer une équipe d'organisation pluridisciplinaire assez nombreuse pour prendre en charge les demandes de financement et l'organisation.

Les responsables du RT lancent la discussion autour des thématiques que pourraient aborder ces écoles d'été, et recueillent plusieurs suggestions issues des membres du comité de pilotage, qui sont listées ci-dessous

- Confiance et défiance dans les institutions scolaires
- La mesure et la comparaison en éducation
- Les méthodologies de recherche en éducation : perspective multidisciplinaire (choix d'une question pédagogique et voir comment elle est abordée par les différentes disciplines)
- Culture du chercheur interdisciplinaire : épistémologies, outils à disposition, pratiques de recherche
- Bi-littéracie et scolarisation des enfants issus de l'immigration
- La formation des enseignants
- Comprendre le monde enseignant et familiariser les chercheurs avec le terrain scolaire
- La recherche collaborative pour une transformation de l'école : formation continue, passage à l'échelle des innovations pédagogiques
- Eclairages et comparaisons des différents terrains de l'éducation et de la formation

Une réunion des responsables d'axes et responsables du RT sera organisée avant l'été 2024 pour entamer la réflexion sur la préparation de l'école thématique de 2026.

4. Proposition de changement d'intitulé de l'axe 4

Pour bien montrer que son champ d'intervention ne se restreint pas aux terrains scolaires, mais intègre aussi les études supérieures et la formation permanente, les responsables de l'axe 4, en accord avec de nombreux membres de l'axe, souhaitent un changement d'intitulé de l'axe. La suggestion qui recueille l'assentiment général des membres du comité de pilotage est celle qu'ils ont proposée : « Penser le lien avec les terrains ». Cet intitulé sera donc maintenant le nouvel intitulé officiel de l'axe 4.